

Marché de services à procédure adaptée

Article 28 du code des marchés publics

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COMMUNE DE CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE**

Date et heure limites de remise des offres :
Mercredi 7 décembre 2016 à 12 heures

Commune de Condé-Sainte-Libiaire
Rue de la Mairie
77450 Condé-Sainte-Libiaire

Règlement de la Consultation

Marché n°2016.01

Article 1 – Identification de l'organisme acheteur :

Commune de Condé-Sainte-Libiaire
représentée par Madame Patricia LEMOINE, Maire
rue de la Mairie – 77450 Condé-Sainte-Libiaire
Téléphone 01 60 04 31 94
Télécopieur 01 60 04 16 35
Courriel mairie.condestelibiaire@wanadoo.fr
Adresse internet www.conde-sainte-libiaire.csime.eu

Article 2 – Objet de la consultation :

La présente consultation vise à la conclusion d'un marché public pour l'entretien des espaces verts de la commune de Condé-Sainte-Libiaire.

Le marché sera conclu pour une durée de **un an** à compter du 1^{er} Janvier 2017. Il est reconductible deux fois par reconduction expresse à l'issue de chaque échéance annuelle avec un préavis de trois mois.

Article 3 – Forme du marché :

La procédure de passation retenue est celle des marchés passés selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

La présente consultation ne fait pas l'objet d'allotissement au sens de l'article 10 du code des marchés publics. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Il ne comporte aucune option.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Article 4 – Durée de validité des propositions :

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Article 5 – Présentation des propositions :

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euro. Si les documents demandés ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces liées à la candidature :

- Une lettre unique de candidature (**imprimé DC1** à jour ou équivalent) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement.
Dans ce dernier cas, la lettre de candidature mentionnera les membres du groupement et sera signée par chacun d'entre eux ou par le mandataire dûment habilité. Il doit être précisé expressément si le mandataire est habilité à signer la lettre de candidature et l'offre du groupement.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de sous-missionner (ou DC1).
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du code du travail (ou DC1).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Pièces liées à l'offre :

- **L'acte d'engagement** dûment complété et signé,
- **Le bordereau des prix**, complété et signé,
- **Un mémoire** indiquant les moyens humains affectés à la réalisation de la mission et les moyens matériels qui seront employés.

Conformément à l'article 46 du code des marchés publics, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produit en outre, dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la demande formulée par la commune de Condé-Sainte-Libiaire :

- Les pièces prévues aux articles D.8222-5 et D.8222-8 du code du travail ; ces pièces sont à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché (imprimé NOT1),
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (imprimé NOT2).

Pour le candidat établi dans un Etat autre que la France :

- les documents mentionnés à l'article D.8222-7 du code du travail (imprimé NOT1),
- un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

S'il ne peut produire ces documents dans le délai imparti, son offre est rejetée et le candidat éliminé.

Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne est sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires avant que le marché ne lui soit attribué.

Article 6 – Conditions d'envoi ou de remise des propositions :

Les offres devront être remises, sous pli cacheté, contre récépissé ou bien en recommandé avec accusé de réception à : Commune de Condé-Sainte-Libiaire – rue de la Mairie – 77450 CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE, avant le **mercredi 7 décembre 2016 à 12 heures**.

Ce pli cacheté doit porter l'indication de manière visible :

« Consultation pour l'Entretien des espaces verts Commune de Condé-Sainte-Libiaire » - ne pas ouvrir.

NB : les horaires d'ouverture de la mairie sont, les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis de 9 heures à 12 heures et les mercredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Article 7 – ouverture des plis – Jugement des propositions :

Pour le jugement des propositions, il sera tenu compte des critères suivants avec leur pondération :

Moyens humains et techniques	40%
Prix de la prestation	60%

Article 8 – Clause complémentaire :

NEGOCIATION

S'agissant d'une procédure adaptée, la Commune de Condé-Sainte-Libiaire se réserve la possibilité d'engager des négociations avec le ou les concurrents ayant remis les meilleures offres.

Article 9 – Renseignements Complémentaires :

Pour tout renseignement technique complémentaire, les candidats pourront s'adresser :
En mairie au 01 60 04 31 94 ou par mail mairie.condestelibiaire@wanadoo.fr

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE CONDÉ-SAINTÉ-LIBIAIRE
rue de la Mairie
77450 Condé Sainte Libiaire

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COMMUNE DE CONDÉ-SAINTÉ-LIBIAIRE

BORDEREAU DES PRIX

Marché n° 2016.01

BORDEREAU DES PRIX

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Nature des travaux	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	TOTAL Hors taxes
TRAVAUX DE TAILLE DES HAIES . 3 faces : côté intérieur, côté extérieur et plateau de la haie . 2 faces : 1 côté + plateau de la haie <ul style="list-style-type: none">• Cimetière : thuyas 40 ml sur 3 faces• Terrain de tennis : thuyas 20 ml sur 3 faces	1 passage/an		
TRAVAUX DE TAILLE DES HAIES comprenant l'évacuation en décharge contrôlée . 3 faces : côté intérieur, côté extérieur et plateau de la haie . 2 faces : 1 côté + plateau de la haie <ul style="list-style-type: none">• Rue de Montry : 2 haies sur 3 faces (2 x 130 ml soit 260 ml)• Espace G. °Pompidou : Lauriers du caucase 40ml sur 3 faces• Pont du Morin entrée de Condé : lauriers 3 faces 35ml, Noisetier/charmille 45ml 2 faces• Chemin des Halliers : Charmilles 155ml sur 3 faces• Résidence de la Pommeraie : Berberis pourpre 15ml 3 faces et arbustes isolés• Rue Casimir Perier : Haies Charmilles et Lauriers 20 ml sur 3 faces• Cimetière : 35 ml	2 passages/an		
TRAVAUX DE TONTE comprenant le ramassage des produits de coupe ou mulching et évacuation des déchets en décharge contrôlée <ul style="list-style-type: none">• Terrain pointe rue Casimir Perier/rue de Couilly : environ 400m²• Abords sente de Couilly : environ 500m²• Résidence du Moulin + abords cimetière : environ 200m²• Talus rue Casimir Perier : environ 500m²• Angle rue Casimir Perier/rue Pasteur : 50m² environ	14 tontes/an		

<ul style="list-style-type: none"> • Sente des Halliers + fossé + terrain communal environ 300m² • Allée de Jencheroy : environ 300m² • Square des Limons : environ 400m² • Résidence des Limons : environ 200m² • Rue des Limons : environ 450m² • Place Charles Peguy : environ 500m² • Rue du Général de Gaulle : environ 150m² • Virage rue Casimir Perier/rue Pasteur • Chemin des Croix : environ 150m² • Talus abords terrains de tennis et bassin de rétention 2500m² environ • Abords des terrains de tennis et bassin de rétention 900m² environ • Résidence de la Pommeraie 300m² • Rue Pasteur : bandes, bas-côtés et fossé vers Quincy Voisins : environ 2500m² • Résidence des Vergers et square : bandes et bas-côtés : environ 2100m² • Square des anciens combattants d'Afrique du Nord : environ 500m² • chemin des Claires Fontaines : platebande environ 300m² • Terrain de foot + terrain multisports + allées des potagers : environ 16000 m² • Place de l'église + parking Grand Morin (en face rue Victor Hugo) : environ 1800 m² • Abords rue de Couilly dans toute sa longueur, côté terrains de sport : environ 2000 m² • Entrée de ville rue de Montry (des deux côtés), jusqu'au Château : environ 2100 m² • Plate bande de terrain longeant les jardins communaux, derrière la mairie jusqu'au terrain de foot : environ 1000 m² • Bords de Marne : environ 3500 m² • Bords du Canal (entre les deux barrières métalliques) : environ 1000 m² 			
<p>TRAVAUX DE FAUCHAGE avec ramassage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bassin de rétention Chemin des Halliers : environ 1000m² • Bassin de rétention rue Pasteur/terrains de tennis : environ 700m² • Bassin de rétention rue des Limons : environ 300m². 	6 fauchages/an		
<p>DESHERBAGE THERMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement thermique des abords du tennis couvert et accès aux terrains extérieurs ainsi que le square des anciens Combattants d'Afrique du Nord 	2 passages/an		

<p>ENTRETIEN DES FOSSÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Pasteur • Sente des Caillots jusqu'à la Dhuis 	<p>1 passage toutes les deux tontes</p>		
<p>ENTRETIEN DES MASSIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place de l'Eglise • Résidence des Vergers, angle rue Pasteur • Chemin des Croix • Cimetière : 150m² 	<p>3 passages/an</p>		
<p>TRAVAUX DE TAILLE DES ARBRES EN RIDEAU comprenant évacuation des branches en décharge contrôlée + le nettoyage de la zone de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Victor Hugo (4) • Rue Casimir Perier (27) • Rue de Montry et Place de la Mairie (45) • Place de l'Église (8) 	<p>1 passage/an</p>		
<p>TRAVAUX DE TAILLE DES ARBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quai de Marne (1 côté en alternance), réalisée en 2015 • Résidence des Vergers (39), réalisée en 2015 • Rue des Pommiers (4), réalisée en 2016 • Allée de Jencheroy (8), réalisée en 2014 • Ecole primaire (5), réalisée en 2015 	<p>1 passage tous les deux ans</p> <p>1 passage tous les trois ans</p>		

	MONTANT TOTAL HORS TAXES
TRAVAUX DE TAILLE DES HAIES 1 passage / an	
TRAVAUX DE TAILLE DES HAIES 2 passages / an	
TRAVAUX DE TONTE 14 tontes / an	
TRAVAUX DE FAUCHAGE 6 fauchages / an	
DESHERBAGE THERMIQUE 2 passages / an	
ENTRETIEN DES FOSSÉS 1 passage toutes les deux tontes	
ENTRETIEN DES MASSIFS 3 passages / an	
TRAVAUX DE TAILLE DES ARBRES EN RIDEAU 1 passage / an	
TRAVAUX DE TAILLE DES ARBRES 1 passage tous les deux ans	
TRAVAUX DE TAILLE DES ARBRES 1 passage tous les trois ans	
TOTAL GÉNÉRAL*	

(*) Montant total correspondant à une évaluation annuelle du marché à reporter dans l'acte d'engagement.

